

**Sécuriser les expériences
entrepreneuriales des
personnes en situation de
précarité**

Dispositif ICI : sécurisation de l'expérience entrepreneuriale

Critères pour accéder à l'accompagnement par le dispositif ICI :

- Motivation et avoir un projet
- Niveau de français
- Inscrit à Pôle Emploi
- Savoir-faire culinaire de base
- Disponible 6 mois pour suivre le parcours
- Faisabilité économique du projet

- Sélection et orientation des candidats par des partenaires (Pôle Emploi, Positif Planet, l'ADI, CIDFF...)

- Un parcours en 3 étapes

Etape 1 : Entretien et questionnaire sur les motivations, les forces et les faiblesses

Etape 2 : Formations intensives : Entreprenariat et techniques de restauration

Etape 3 : Test de l'activité

- Réorientation sur des partenaires pour répondre à des faiblesses spécifiques (Permis de conduire, Garde d'enfants...)

- Parrainage par des bénévoles

Les limites du dispositif

- ▶ Statut d'auto-entrepreneur
- ▶ Maintien partiel des revenus générés avec les minimas sociaux
- ▶ Gouvernance du projet : Quel part pour le collectif ?
- ▶ Création d'un réseau d'entrepreneurs ?
- ▶ Formation pour l'instant non certifiante
- ▶ Décrochages importants : Temps de l'accompagnement et suivi?

Comparatif avec d'autres dispositifs

SINGA : La pré-incubation

POSITIVE PLANET : Un réseau "les Positiveurs" un parcours de formation doublement certifiante

L'ADI : Certification Qualiopi, projet moins de 10 000€

L'OUVRE-BOITE, LES APPRENTIS D'AUTEUIL : 24 mois d'accompagnement

Les CAE

Coopérative d'Activités et d'Emploi

Les CAE peuvent se définir comme une mutuelle de travail offrant une sécurisation collective des parcours professionnels individuels.

La CAE donne au porteur de projet un statut d'entrepreneur salarié qui lui permet de percevoir un salaire et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique.

L'accompagnement proposé est également celui de l'accompagnement d'un parcours de formation ou d'éducation coopérative.

Caractère évolutif de l'accompagnement (CAE de première génération)

- 1) entrepreneur accompagné
- 2) entrepreneur salarié
- 3) poursuivre le statut d'entrepreneur/salarié, devenir entrepreneur associé, quitter la CAE et devenir indépendant

Etude sur le public cible

Classification des profils type :

- Facteurs externes "dures" : précarisation économique
- Facteurs internes "dures" : minorités discriminées
- Facteurs internes "nous" : capacités, motivations, confiance en soit
- Environnement / degré de contrainte : politique, économique, social, légal

Degré de criticité : accumulation de rupture sociale sur un individu

- 6 types d'individus suivant les facteurs :
- Déclassés
 - Discriminés
 - Détachés
 - Démunies
 - De lieu
 - D'héritage

Conclusion

- Une qualification qui ouvre vers un emploi en cas d'échec
- Formation optimale des accompagnants pour identifier les besoins
- Rapprochement vers les Coopératives d'Activités et d'Emploi
- Une sélection et un accompagnement des publics cibles partagés avec les acteurs du territoire